

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 17 janvier 2020

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 14

Etaient présents : TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine – DENIS Geneviève – DELAUNAY Thierry – FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

Absents excusés : FAUVEL Auguste

Secrétaire de séance : Christelle HALLET

Ordre du jour :

- Projet concernant l'espace de loisirs
- Voirie : rénovation et mise en sécurité

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Demande de fonds de concours
- Lycée de Liffré
- Campagne buissonnière
- Arrêt de train à la gare des Lacs
- Distribution du bulletin
- Organisation des vœux
- Réflexion des tours de garde pour les élections
- Convocation pour la commission des impôts

Marie-Christine Asselin rajoute à l'ordre du jour l'absence du panneau STOP au bout de la route du chemin vert. L'agence départementale est au courant.

I : Projet concernant l'espace de loisirs

L'entreprise BUSSON a retravaillé le devis proposé initialement en tenant compte de nos remarques du dernier conseil.

Le devis SETTP passe à 8 610€ HT au lieu de 7 874€ HT.

Le devis BUSSON passe à 14 742€ HT au lieu de 12 171.07€ HT notamment le supplément de la dalle et de la table de ping-pong.

Le conseil municipal valide les devis avec le premier modèle de barrière.

II : Voirie : rénovation et mise en sécurité

Le devis SETTP est de 2 380€ HT.

Le devis BEAUMONT pour la voirie est de 19 931.70€ HT concernant le Heudinais, la patte d'oie de Mimerthe, l'allée des mimosas.

Le devis BEAUMONT pour la sécurité de la rue de la Lotière et de la Croix Beucher avec 6 ilots pour ralentir la circulation est de 17 560€HT.

Le conseil municipal valide les devis.

III : Demande de fonds de concours

Une demande de fonds de concours auprès de Vitré Communauté de 11 676€ sera faite pour l'espace loisirs et de 23 306.85€ pour les travaux de voirie et sécurité.

Le conseil municipal valide la demande.

IV : Lycée de Liffré

Les mairies de Châteaubourg et de Marpiré ont fait un recours gracieux contre la décision de double sectorisation limitée à trois ans à l'inspection académique et au conseil régional. Un avocat a été missionné pour les deux communes.

La demande de Châteaubourg est de ne pas limiter la double sectorisation et la demande de Marpiré est de demander le rattachement uniquement à Vitré.

V : Campagne buissonnière

La campagne buissonnière a cessé dès le début du mandat en 2014. Hervé SEVENO s'interroge sur le devenir des sommes restées sur le compte de l'association.

Thérèse MOUSSU s'est renseignée et le montant a été partagé entre les communes.

VI : Arrêt de train à la gare des lacs

L'arrêt de la gare des lacs a disparu des horaires de train. Des habitants qui utilisent cet arrêt ont fait un courrier à la région avec une copie aux mairies concernées.

VII : Distribution du bulletin

La distribution du bulletin est prévue mercredi 22.

VIII : Organisation des vœux

La cérémonie des vœux est prévue à 11h00.

IX : Réflexion des tours de garde pour les élections

Un tour de table est fait pour les tours de garde.

X : Convention pour la commission des impôts

La commission des Impôts est fixée au lundi 27 janvier 2020 à la mairie.